

0830075F  
ACADEMIE DE NICE  
COLLEGE ALPHONSE KARR  
185 AVENUE VICTOR SERGENT  
83705 ST RAPHAEL CEDEX  
Tel : 0498113910

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 21  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 23  
Quorum : 12  
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/11/2020

Réuni le : 04/12/2020

Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2021**

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 3

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0